

Deuxième livre des Martyrs d'Israël, chapitre 7

En ces jours-là,

¹ Sept frères avaient été arrêtés avec leur mère. À coups de fouet et de nerf de bœuf, le roi Antiocos voulut les contraindre à manger du porc, viande interdite.

² L'un d'eux se fit leur porte-parole et déclara : « Que cherches-tu à savoir de nous ? Nous sommes prêts à mourir plutôt que de transgresser les lois de nos pères. »

Le deuxième frère lui dit,

⁹ Au moment de rendre le dernier soupir : « Tu es un scélérat, toi qui nous arraches à cette vie présente, mais puisque nous mourons par fidélité à ses lois, le Roi du monde nous ressuscitera pour une vie éternelle. »

¹⁰ Après cela, le troisième fut mis à la torture.

Il tendit la langue aussitôt qu'on le lui ordonna et il présenta les mains avec intrépidité,

¹¹ en déclarant avec noblesse : « C'est du Ciel que je tiens ces membres, mais à cause de ses lois je les méprise, et c'est par lui que j'espère les retrouver. »

¹² Le roi et sa suite furent frappés de la grandeur d'âme de ce jeune homme qui comptait pour rien les souffrances.

¹³ Lorsque celui-ci fut mort, le quatrième frère fut soumis aux mêmes sévices.

¹⁴ Sur le point d'expirer, il parla ainsi : « Mieux vaut mourir par la main des hommes, quand on attend la résurrection promise par Dieu, tandis que toi, tu ne connaîtras pas la résurrection pour la vie. »

Psaume 16

Au réveil, je me rassasierai de ton visage, Seigneur

¹ Seigneur, écoute la justice ! Entends ma plainte, accueille ma prière.

³ Tu sondes mon cœur, tu me visites la nuit, tu m'éprouves, sans rien trouver.

⁵ J'ai tenu mes pas sur tes traces : jamais mon pied n'a trébuché.

⁶ Je t'appelle, toi, le Dieu qui répond : écoute-moi, entends ce que je dis.

⁸ Garde-moi comme la prunelle de l'œil ; à l'ombre de tes ailes, cache-moi,

¹⁵ Et moi, par ta justice, je verrai ta face : au réveil, je me rassasierai de ton visage.

Deuxième lettre de saint Paul aux Thessaloniens, chapitres 2 et 3

Frères,

¹⁶ Que notre Seigneur Jésus Christ lui-même, et Dieu notre Père qui nous a aimés et nous a pour toujours donné réconfort et bonne espérance par sa grâce,

¹⁷ réconfortent vos cœurs et les affermissent en tout ce que vous pouvez faire et dire de bien.

¹ Priez aussi pour nous, frères, afin que la parole du Seigneur poursuive sa course, et que, partout, on lui rende gloire comme chez vous.

² Priez pour que nous échappions aux gens pervers et mauvais, car tout le monde n'a pas la foi.

³ Le Seigneur, lui, est fidèle : il vous affermira et vous protégera du Mal.

⁴ Et, dans le Seigneur, nous avons toute confiance en vous : vous faites et continuerez à faire ce que nous vous ordonnons.

⁵ Que le Seigneur conduise vos cœurs dans l'amour de Dieu et l'endurance du Christ.

Alléluia. Alléluia. Jésus-Christ, le premier-né d'entre les morts, à lui , la gloire et la souveraineté pour les siècles des siècles. **Alléluia.**

Évangile selon saint Luc, chapitre 20

En ce temps-là,

²⁷ Quelques sadducéens – ceux qui soutiennent qu'il n'y a pas de résurrection – s'approchèrent de Jésus

²⁸ et l'interrogèrent : « Maître, Moïse nous a prescrit :

Si un homme a un frère qui meurt en laissant une épouse mais pas d'enfant, il doit épouser la veuve pour susciter une descendance à son frère.

²⁹ Or, il y avait sept frères : le premier se maria et mourut sans enfant ;

³⁰ de même le deuxième,

³¹ puis le troisième épousèrent la veuve, et ainsi tous les sept : ils moururent sans laisser d'enfants.

³² Finalement la femme mourut aussi.

³³ Eh bien, à la résurrection, cette femme-là, duquel d'entre eux sera-t-elle l'épouse, puisque les sept l'ont eue pour épouse ? »

³⁴ Jésus leur répondit : « Les enfants de ce monde prennent femme et mari.

³⁵ Mais ceux qui ont été jugés dignes d'avoir part au monde à venir et à la résurrection d'entre les morts ne prennent ni femme ni mari,

³⁶ car ils ne peuvent plus mourir : ils sont semblables aux anges, ils sont enfants de Dieu et enfants de la résurrection.

³⁷ Que les morts ressuscitent,

Moïse lui-même le fait comprendre dans le récit du buisson ardent, quand il appelle le Seigneur le Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, Dieu de Jacob.

³⁸ Il n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants. Tous, en effet, vivent pour lui. »

³⁹ Alors certains scribes prirent la parole pour dire : « Maître, tu as bien parlé. »

⁴⁰ Et ils n'osaient plus l'interroger sur quoi que ce soit.

Remarques sur le vocabulaire grec employé

Dans la première lecture comme dans l'évangile, il est question de sept frères et d'une femme. On peut aussi penser à l'histoire de Sara donnée en mariage à sept hommes morts la nuit où ils allaient vers elle [Tb 7,11]. Ou encore, à la Samaritaine dont le sixième « mari » n'est pas le sien [Jn 4,18].

Comme souvent, la question des sadducéens (notre question) vient d'une logique terrestre. Contrairement aux apparences, Jésus ne répond pas à notre curiosité sur ce qui va se passer dans l'au-delà. Si nous voulons bien entendre ses paroles à ce niveau, il nous parle de la « vie éternelle » : ici et maintenant.

v27

Avec les passages parallèles de Mt 22 et Mc 12, c'est le seul endroit des 4 évangiles où l'on parle des sadducéens isolément. Matthieu cite 6 autres fois les "pharisiens et sadducéens". Les sadducéens ont disparu en 70 avec la destruction du temple.

Le mot résurrection / ἀνάστασις revient trois autres fois dans ce passage [v33, 35 et 36]. Le verbe susciter / ἐξανίστημι [v28] est le même verbe ressusciter, mais avec un préfixe.

v28

Maître / διδάσκαλος ou enseignant (et non pas Seigneur / kurios).

Littéralement : Moïse a écrit pour nous. Le verbe écrire / γράφω a la même racine que scribes / γραμματεὺς [v.39].

Il doit épouser la veuve : littéralement, que le frère prenne la femme. Le texte n'emploie jamais le mot veuve.

Littéralement : susciter (ou ressusciter) une semence ou descendance / σπέρμα. Après la semence de l'herbe et des arbres [Gn 1,11;12;29], l'occurrence suivante est : *Je mettrai une hostilité entre toi et la femme, entre ta descendance et sa descendance : celle-ci te meurtrira la tête, et toi, tu lui meurtriras le talon* [Gn 3,15].

C'est la loi du lévirat dont parlent les sadducéens [Dt 25,5-10].

v29

1^{ère} occurrence de sept / ἐπτά : *Si quelqu'un tue Caïn, Caïn sera vengé sept fois* [Gn 4,15]. Ce mot est utilisé trois fois dans ce passage et trois autres fois dans l'évangile de Luc, à propos d'Anne [Lc 2,36], de Marie-Madeleine [Lc 8,2] et de sept démons [Lc 11,26].

C'est la quatrième et dernière occurrence du mot frère / ἀδελφός dans ce passage.

Littéralement : prit femme

v31

épousèrent la veuve : littéralement, la prit / λαμβάνω.

v33

Littéralement : femme et non pas épouse. C'est la dernière des sept occurrences du mot femme / γυνή dans ce passage.

v34

Littéralement : *les fils de cette ère se marient et sont mariés* (donnés en mariage) : verbe γαμέω actif puis passif. Idem au verset suivant.

C'est un hébraïsme. Les rabbins du 1^{er} siècle opposent alam ha-zeh, cette durée-ci, ce monde présent, à olam ha-bah, la durée qui vient, le monde qui vient.

v36

Littéralement : fils de Dieu, fils de la résurrection. Le mot fils / υἱός revient plus loin aux versets 41 et 44 (fils de David).

C'est la dernière des cinq occurrences du verbe mourir / ἀποθνήσκω dans ce passage.

v37

Le verbe ressusciter ou se lever / ἐγείρω n'est pas le même que le mot résurrection employé jusqu'ici.

Littéralement : au Buisson / βάτος. Ce mot rare renvoie clairement à Ex 3,2-6.

v38

Vivant et vivre / ζάω : ces mots expriment la vie éternelle, et non pas la vie biologique ou psychique.

v40

Le verbe oser / τολμάω est inutilisé dans le Pentateuque. Luc le réemploie en Ac 7,32 : "*Je suis le Dieu de tes pères, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob.*" Tout tremblant, Moïse n'osait regarder.

Quelques citations des Pères de l'Église

Ces citations sont extraites de la « Catena Aurea », la chaîne d'or que l'on trouve en intégralité [sur internet](#). C'est une compilation réalisée par Thomas d'Aquin des commentaires des Pères de l'Église sur les quatre évangiles, classés verset par verset.

S. Ambroise : Dans le sens figuré, cette femme représente la synagogue qui a eu sept maris. Notre-Seigneur dit à la Samaritaine : « Vous avez eu cinq maris », (Jn 4) parce que la Samaritaine n'admettait que cinq livres de Moïse, tandis que la synagogue en reconnaissait sept principaux. Mais par suite de son infidélité, elle n'en eut aucune postérité, elle ne put donc être unie à ses maris dans la résurrection, parce qu'elle a entendu dans un sens charnel les préceptes spirituels de la loi. Ce ne fut point un frère selon la chair qui l'épousa pour donner des enfants à celui qui était mort; mais le frère qui lui fut donné, prit pour épouse, après la mort du peuple juif, la sagesse du culte divin, et en fit naître des enfants spirituels dans la personne des Apôtres. Ceux-ci qui étaient comme les restes du peuple juif, et qui avaient été comme abandonnés dans le sein de la synagogue, avant d'être formés, ont mérité d'être sauvés selon l'élection de la grâce, comme fruits de cette union toute spirituelle.

Bède : Ou bien ces sept frères figurent les réprouvés qui, pendant toute cette vie (laquelle se compose de semaines de sept jours), sont tout à fait stériles en bonnes œuvres; ils sont enlevés successivement par la mort, et leur vie toute mondaine passe de l'un à l'autre jusqu'au dernier, comme une épouse stérile.